

POINTS ESSENTIELS

Le Rapport de synthèse 2018 sur l'objectif de développement durable 6 relatif à l'eau et à l'assainissement passe en revue les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable 6 (ODD 6) du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il tire sa substance des données les plus récentes relatives aux onze indicateurs mondiaux adossés à l'ODD 6 et éclairera les réflexions du Forum politique de haut niveau sur le développement durable, lors de l'examen de détail de l'ODD 6 en juillet 2018. Le rapport reflète une position commune des organismes des Nations Unies.

Le monde ne tient pas le bon cap

• **Des milliards d'hommes et de femmes n'ont toujours pas accès à une eau salubre, à des services d'assainissement et à des dispositifs de lavage des mains:**

Dans le monde, 844 millions de personnes n'ont pas accès à des services élémentaires d'approvisionnement en eau, 2,1 milliards ne bénéficient pas de services fiables d'approvisionnement en eau potable, 4,5 milliards n'utilisent pas de services d'assainissement hygiéniques, et 892 millions pratiquent encore la défécation à l'air libre. Seuls 27 % des habitants des pays les moins avancés ont accès à domicile à du savon et à de l'eau pour se laver les mains.

• **La pollution de l'eau s'aggrave:** Dans de nombreuses régions du monde, l'augmentation des volumes d'eaux usées a de profondes répercussions sur la qualité et la quantité de l'eau disponible pour répondre aux besoins des populations et préserver les écosystèmes.

• **Les financements consacrés à l'eau et à l'assainissement sont insuffisants:** Plus de 80 % des pays du monde ne disposent pas de moyens financiers suffisants pour atteindre leurs objectifs nationaux en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène.

• **Les structures de gouvernance sont fragmentaires:** Les règles, les pratiques et les processus politiques,

institutionnels et administratifs sont inadaptés dans de nombreux pays, notamment dans ceux où la pression sur les ressources en eau est la plus forte.

• **L'agriculture exerce une pression énorme sur les ressources en eau, mais peut contribuer aux économies d'eau:**

Le secteur agricole est responsable de près de 70 % des prélèvements d'eau douce. Même si son poids dans les prélèvements à l'échelle mondiale a diminué au cours des dernières décennies, il contribue toujours plus à la consommation mondiale d'eau en raison de la croissance démographique et de l'évolution des modes de vie. Une réduction même minime des prélèvements agricoles réduirait considérablement le stress hydrique dans d'autres secteurs.

• **Les capacités sont insuffisantes:** Le progrès est freiné par une grave pénurie de capacités institutionnelles et humaines dans l'ensemble du secteur de l'eau, notamment dans les pays les moins avancés.

• **Les écosystèmes et les services qu'ils rendent ne cessent de décliner.** Au cours du siècle dernier, le monde a perdu 70 % de ses zones humides naturelles, ceci ayant des répercussions profondes sur le développement économique et la stabilité sociale et environnementale.



PRODUCTION

ONU-Eau a mis sur pied une équipe spéciale chargée d'établir le rapport de synthèse 2018 sur l'objectif de développement durable 6 relatif à l'eau et à l'assainissement. Coordonnée par le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau de l'UNESCO, cette équipe se compose des membres et des partenaires d'ONU-Eau suivants: le CEO Water Mandate, la Commission économique pour l'Europe, le Groupe de la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation météorologique mondiale, l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation internationale du travail, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, l'UNESCO, l'UNICEF et l'Université des Nations Unies. Elle bénéficie en outre du soutien de l'AquaFed, de WaterAid, du Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement et de l'UFZ.

Mesures à prendre:

Savoir

- **Prise en compte de l'interdépendance des objectifs de développement durable (ODD):** La réalisation de l'ODD 6 est indispensable à la progression de tous les autres ODD, et réciproquement. La gestion durable de l'eau et de l'assainissement appuie l'action d'ensemble menée pour lutter contre la pauvreté et promouvoir le développement durable.
- **Amélioration du suivi et des données:** Moins de la moitié des États Membres disposent de données comparables sur les progrès accomplis dans la réalisation des cibles de l'ODD 6. Il faut avoir accès à des données supplémentaires et de meilleure qualité (observations de la Terre, données de la science citoyenne et du secteur privé ventilées par catégories) pour le suivi de l'ODD 6 tant à l'échelon national, que régional et mondial.

Planifier

- **Adaptation aux contextes nationaux:** Les États doivent déterminer la manière d'intégrer les cibles de l'ODD 6 à leurs mécanismes de planification, à leurs politiques et à leurs stratégies, et se fixer leurs propres cibles en tenant compte de la situation locale.
- **Création de partenariats à parties prenantes multiples et renforcement de l'intégration régionale:** L'ODD 6 constitue une plateforme idéale pour la mutualisation et la mise au point de solutions de lutte contre la pauvreté et de promotion du développement durable.
- **Mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau:** L'intégration des secteurs de l'eau et des secteurs consomma-

teurs d'eau aux structures intersectorielles d'élaboration des politiques (impliquant plusieurs ministères) et aux cadres de gouvernance transfrontières est fondamentale pour garantir un partage judicieux de ressources en eau limitées entre de nombreux utilisateurs.

Agir

- **Élimination des inégalités:** Il convient de mettre en place des politiques, des stratégies et des subventions performantes pour que nul ne soit laissé de côté.
- **Financement des services d'eau et d'assainissement dans le cadre d'un nouveau modèle:** Il faut renforcer la productivité des ressources financières existantes et mobiliser des modes supplémentaires et innovants de financement, tant sur le plan national qu'à l'échelon international.
- **Promotion de la participation de la population:** La participation de la population à la prise de décisions peut avoir de nombreux effets positifs, mais il convient d'améliorer les modalités de mesure de la qualité et de l'efficacité de cette participation, au lieu de se contenter d'en évaluer la quantité.
- **Renforcement des capacités:** Faute de renforcement à long terme des capacités humaines et institutionnelles requises, seuls des progrès limités sont envisageables et la réussite de tous les investissements sera incertaine..
- **Recours aux technologies intelligentes:** Les technologies intelligentes sont susceptibles d'améliorer tous les aspects de la gestion des ressources en eau, et de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène.

CONTACT

Unité technique consultative, ONU-Eau
7 bis, avenue de la Paix
1211 Genève, Suisse
Courriel: unwater@un.org
Tél: +41 22 730 86 36 ou +41 22 730 85 61

PARTNERS

L'élaboration du rapport est financée par le Ministère allemand de la coopération économique et du développement, le Gouvernement italien, le Ministère néerlandais de l'infrastructure et de la gestion des ressources en eau, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement et la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC).